

SALARIÉ·E·S DEBOUT !



#NAHEL • BILLET D'ACTU • MER. 5 JUILLET 2023

N°81

La solution est sociale et solidaire, pas raciste et policière

C'est l'article L 435-1 qui facilite l'usage des armes de la police. **Les tirs mortels se concentrent sur les plus contrôlés, jeunes visés comme « noirs et arabes ».**

L'homicide policier de Nahel a été sans délai diffusé sur les réseaux. Le récit policier de la légitime défense devient un refus de la Justice.

D'importants syndicats de police argumentent comme l'extrême droite.

L'effet Zemmour se voit dans le communiqué des syndicats Alliance et Unsa-Police...

Un poison d'autant plus virulent que le pouvoir, affaibli, s'appuie sur la police contre les mouvements sociaux — « gilets jaunes », écologistes, syndicats.

Les forces de police se placent en institution politique centrale que le pouvoir ne se risque pas à mécontenter.

L'exécutif est redevable envers ces syndicats de police qui lui présentent une très lourde note.

GHETTOS

Les habitants des quartiers « prioritaires » et « difficiles », eux, sont toujours les plus pauvres et les plus précaires, immigrés ou issus de l'immigration.

C'est d'une ghettoïisation qu'il s'agit, malgré l'engagement des travailleurs sociaux, des enseignants, des personnels de santé...

En 40 ans la seule réponse a été policière et répressive face aux révoltes. **Quel échec !**

QUELLES SOLUTIONS ?

- Abroger l'article L 435-1.
- Répondre à l'appel de l'Onu en s'attaquant au racisme dans la police.
- Réimplanter les services publics, à commencer par les quartiers défavorisés.
- Développer les mesures sociales et écologiques dans une indispensable politique égalitaire de la Ville, qui a disparu.

**ABROGATION
DU PERMIS DE TUER**
ARTICLE L. 435-1

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

#AFFICHE
<https://bit.ly/46ByWxx>

AMAL BENTOUNSI
Urgence notre police assassine

#INTERVIEW

Amal Bentounsi du Collectif urgence notre police assassine nous livre ses vérités et le constat d'échec sur la situation et le climat actuel.

Un permis d'exécuter et délivré arbitrairement à cause de l'article L435-1. !

<https://bit.ly/3NBY6UI>